

## FRANÇOIS LOUIS ALPHONSE COLOMBAIN, Capitaine

9 mai 2018

François Louis Alphonse, dit Alphonse, était fils de Louis Auguste COLOMBAIN et de Catherine ALLIMAND, né le 10 juin 1848 à Sarreguemines. Comme son grand-père Claude François : il fut militaire.

Alphonse est décrit dans sa fiche matricule de 1887<sup>1</sup> comme ayant une taille d'un mètre soixante-six, cheveux châtain, front haut et nez fort, grande bouche, menton rond et visage ovale. Alors qu'il venait d'avoir 17 ans, il signa à la mairie de Sarreguemines, le 22 juin 1865, un engagement volontaire pour 7 ans, en vertu de la loi du 21 mars 1832, dite loi Soult remplaçant les anciens « vétérans » par une « réserve », qui au terme d'un service de sept ans, était maintenue formée à l'occasion des revues et exercices périodiques<sup>2</sup>.

Alphonse fut incorporé comme simple soldat au 77<sup>e</sup> RI de ligne.

Il fut nommé caporal, le 5 mars 1866, durant la campagne d'Afrique qui se déroula du 27 septembre 1866 au 13 avril 1867.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1867, il prit le grade de caporal-fourrier ; puis le 15 octobre 1867, celui de sergent-fourrier. Mais le 15 février 1870, il fut cassé pour négligence continuelle dans son service, mesure symbolique, car on le rétablit sergent le 1<sup>er</sup> mars. Enfin, le 22 juin 1870 il passa à la Réserve et reçut un certificat de bonne conduite.

Cette situation fut très brève, car la guerre s'annonçait : il fut rappelé à l'activité par décret du 14 juillet 1870. Le 19 juillet, l'Empire français déclarait la guerre au royaume de Prusse. La Campagne dura du 29 septembre 1870 au 19 avril 1871. Alphonse fut incorporé comme sergent au 34<sup>e</sup> RI de marche. Cette guerre lui donna l'avantage de passer rapidement du grade de sergent-major, pris le 24 décembre 1870, à celui de sous-lieutenant, le 1<sup>er</sup> janvier 1871.

Durant cette guerre, Alphonse COLOMBAIN eut l'avantage de ne pas être fait prisonnier, sort que subirent beaucoup de ses camarades défaits par les Prussiens. Parmi ces malchanceux se trouvait un officier portant un patronyme au graphisme identique, détenu en Prusse. Croyant découvrir une branche inconnue de sa généalogie, ce dernier fut mis en relation avec François COLOMBAIN, oncle d'Alphonse, demeurant à Niederbronn. Une correspondance s'établit entre les deux hommes. Grâce aux indices fournis dans une de ces lettres conservée par les descendants de François, il a été possible de déterminer l'identité du prisonnier : il s'agissait de Thomas Émile COLOMBAIN, né à Paris le 4 octobre 1837, sous-lieutenant au 90<sup>e</sup> R.I., retenu prisonnier du 29 octobre 1870 au 7 avril 1871. À l'exaltation et l'espoir, suivit probablement la déception, car ces deux familles n'avaient aucun rapport de parenté quelconque, l'une ayant ses origines à Versailles et l'autre dans les Vosges.

---

1 Source : Base Léonore.

2 Source : Portail du Sénat.

*Brandebourg 5 mars 1871*

*Monsieur,*

*J'ai reçu hier votre charmante lettre à laquelle je m'empresse de répondre.*

*J'ai appris avec plaisir que votre neveu était officier et qu'il avait échappé au désastre de l'Armée de l'Est.*

*Pendant mon séjour à Coblenz, et presque aussitôt le reçu de votre première lettre, je reçus la visite d'un garde d'artillerie ou du Génie, je crois venant de la part de Monsieur votre frère, me demandant si j'étais de vos parents. Je cherchais à lui faire connaître les quelques vagues renseignements que je connaissais, mais quoique lié je crois avec votre famille, il semblait pas au courant de vos ancêtres.*

*Comme vous, Monsieur, je suis de plus en plus convaincu qu'un lien de parenté nous unit. D'abord c'est la première fois que je trouve des personnes portant mon nom avec la même orthographe, c'est-à-dire avec bain comme finales.*

*Mon père est né en 1794 à Versailles où mon grand-père était établi comme sellier.*

*Mon aïeul paternel est mort, je crois, entre 1835 et 1840. Je sortais à peine du néant : je ne puis vous en parler, mais il me semble qu'il reste chez ma mère un portrait en miniature de lui.*

*Mon père ne fut proposé pour la décoration la première fois qu'en 1813, puis en 1815. Il ne reçut pourtant cette juste récompense qu'en 1849.*

*Comme vous Monsieur, je désire de tout mon cœur qu'un lien de parenté nous unisse. Vos lettres ont un tel cachet de bonne amitié que je serais heureux de vous appeler mon cousin.*

*Je ne puis répondre à votre charmante offre, car non seulement je ne connais pas la route que nous prendrons, de plus il me sera probablement impossible de me détourner de ma route et de m'arrêter, Niederbronn par suite du traité n'appartenant plus à la France on ne me laisserait pas séjourner dans un pays annexé.*

*Malgré mon ardent désir de faire votre connaissance, je suis obligé de remettre à plus tard ce plaisir.*

*À ma rentrée en France je continuerai mes recherches qui j'en suis presque certain, viendront me prouver d'une manière positive de notre parenté.*

*Mon grand-père paternel est mort à Paris. Mon Père s'est marié et est mort aussi à Paris. Je suis donc certain de retrouver dans notre héroïque capitale les renseignements que je désire avoir. La mémoire de ma mère m'y aidera.*

*Je crois vous avoir dit que ma famille habitait Paris. Depuis quelques jours, je suis rassuré sur son compte, ma mère, mes frères et mes sœurs sont sortis en bonne santé de cette terrible épreuve.*

*Mes trois frères mariés à Paris ont fait partie comme volontaires des bataillons mobilisés de la Garde nationale. Ils s'en sont tirés sains et saufs.*

*Les six garçons de ma famille ont payé leur dette à la Patrie dans cette terrible et désastreuse guerre. Mon plus jeune frère a seul été grièvement blessé à Sedan. Il est en vue de guérison, et en ce moment à Lille toujours sergent-major.*

*J'ai près de moi mon autre frère l'adjudant. Les trois militaires, nous n'avons pas été heureux dans cette campagne, car nous rentrons comme nous étions partis, sans aucun avancement.*

*Nous attendons avec impatience l'heureux jour de notre rapatriement quoique l'avenir ne semble pas représenter couleur de roses pour moi, car je me demande ce que je vais devenir. Des bruits de journaux de l'armée française, j'ose espérer ne pas perdre mes 16 ans de Réserve, mes longs services et mon ancienneté dans mon grade me font espérer que je serai bientôt remplacé dans l'armée active.*

*Ayant le plaisir de vous connaître au moins par correspondance, j'espère faire une connaissance sérieuse de votre neveu quand il sera remplacé à son tour.*

*Pendant ma non-activité je resterai à Paris et j'ai un de mes bons amis employé au Ministère de la Guerre, si je puis aider mon cousin Alphonse en quoi que ce soit, je suis tout à sa disposition. Aussitôt que je le pourrais, je vous donnerai connaissance du résultat de mes recherches.*

*Je vous remercie et accepte avec plaisir le titre d'ami que vous voulez me donner en attendant la certitude d'être votre parent.*

*Recevez, Monsieur, l'assurance de ma sincère sympathie.*

*Votre tout dévoué*

*Colombain*

*Officier au 90<sup>e</sup> de ligne*

*Prisonnier de guerre*

*interné à*

*Brandenburg*

*Prusse*

En application du traité de paix du 10 mai 1871<sup>3</sup>, les Alsaciens et les Lorrains restés en France durent confirmer leur choix de nationalité. Alphonse COLOMBAIN déclara opter pour la nationalité française à Bayonne le 25 novembre 1871, puis à St Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques) le 23 mai 1872.

En 1877, il suivit les cours de l'École de Gymnastique. Il en sortit classé 32<sup>e</sup> sur 32 élèves.

Il fut nommé Lieutenant au 49<sup>e</sup> RI de ligne le 23 novembre 1878, puis Capitaine au 12<sup>e</sup> RI de ligne le 1<sup>er</sup> avril 1886 et enfin muté capitaine au 160<sup>e</sup> RI à Toul le 1<sup>er</sup> octobre 1887.

Chevalier de la Légion d'honneur le 10 juillet 1890, il percevait un traitement de 250 francs par semestre.

Mis en infirmité le 9 avril 1891, il fixa d'abord sa résidence à Toulouse, rue saint Luc, chez Mme Moutier, puis à Amélie les Bains. En 1895 il résidait à Perpignan, et en 1896 à Pau<sup>4</sup>.

Resté célibataire<sup>5</sup>, il décéda le 3 juillet 1922 au Cottage l'Argenté à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), à l'âge de 74 ans. Curieusement, dans un studio adjoint à cette petite résidence aux allures modestes, disparue aujourd'hui, logea Igor Stravinski de juillet à octobre 1921, avant qu'il ne s'établisse dans le Chalet du Rocher<sup>6</sup>.

---

3 La germanisation de l'Alsace et du département de la Moselle va entraîner quelques dizaines de milliers d'habitants se réfugier en France ou en Algérie.

4 Source : Base Léonore.

5 Dans une lettre que son père écrivit à son frère en 1896, il est indiqué que son fils vivait en réalité depuis 20 ans avec la veuve d'un ancien capitaine, mère de deux ou trois enfants, que la plus jeune de ses enfants était tombée malade puis mourut au grand désespoir d'Alphonse qui la regardait comme sa propre fille.

6 Sources : *Stravinsky à Biarritz (1921-1924) : un compositeur russe en exil*, Étienne Rousseau-Plotto, Séguier, 2001. *Stravinsky : in pictures and documents*, Vera Stravinsky, Robert Craft, Simon and Schuster, 1978. *Stravinsky : A Creative Spring : Russia and France, 1882-1934*, Stephen Wals, 2003.